



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Ottawa, le 28 février 2013

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles
12^e étage
Les Terrasses de la Chaudière
15, rue Eddy
Gatineau (Québec)
K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

La Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir arrivera à échéance le 31 mars 2013. À titre de porte-parole et de porte-parole adjoint de l'Opposition officielle en matière de langues officielles, nous souhaitons vous rappeler nos préoccupations et propositions afin que la prochaine initiative pour les langues officielles soit un outil efficace pour faire progresser nos deux langues officielles vers l'égalité de statut.

D'abord, compte tenu des besoins auxquels font face les communautés de langue officielle, nous vous demandons de renouveler le financement de la *Feuille de route*. Ces ressources devraient toutefois être indexées pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie. Une diminution des sommes investies consisterait en un net recul qui serait fort dommageable pour les communautés qui dépendent de ce soutien financier.

De plus, il est impératif que vous clarifiiez la nature d'une prochaine initiative horizontale, à savoir si elle constitue bel et bien un investissement additionnel ponctuel, comme votre gouvernement l'a souvent laissé entendre. En incluant dans la *Feuille de route* le financement du Secrétariat du Conseil du Trésor afin que celui-ci s'acquitte de ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, votre gouvernement a entretenu la confusion entre la *Feuille de route* et les obligations qui découlent de la Loi. Conséquemment, bon nombre d'administrateurs d'institutions fédérales semblent interpréter à la baisse leurs obligations linguistiques, particulièrement celles qui découlent de la partie VII de la Loi.

1/3



Une initiative aussi importante que la *Feuille de route* nécessite une solide coordination interministérielle. Or, conformément à votre approche qui préconise la décentralisation, Patrimoine canadien s'est vu confier un rôle bien limité eu égard aux institutions participantes. Nous vous demandons de corriger le tir en vous assurant que la prochaine initiative donne à votre ministère un réel rôle de coordination, comme la Loi l'exige, et de surveillance. Cela inclut notamment une totale transparence des fonds que chaque institution fédérale dépense en vertu de la *Feuille de route* et que cette information soit facilement accessible au public.

Dans un autre ordre d'idées, les différents paliers de gouvernement s'appuient de plus en plus sur le secteur communautaire pour assurer la prestation de services à la population dans les deux langues officielles. Dans ce contexte, il s'avère d'autant plus important que la prochaine initiative soutienne davantage les organismes et les réseaux communautaires afin de s'assurer qu'ils ont les ressources et les capacités nécessaires pour fournir ces services.

Les données du dernier recensement ont montré la fragilité de la langue française au Canada. Afin d'assurer la vitalité et le développement des communautés francophones à l'extérieur du Québec, et de faire en sorte qu'il soit possible de vivre et de travailler en français dans chaque province et territoire, nous vous demandons de porter une attention particulière à l'éducation (particulièrement à la lumière de l'exogamie croissante), à la petite enfance, à l'immigration, à l'appui de la prestation de services provinciaux et municipaux en français, ainsi qu'au développement économique. D'autres secteurs qui ont connu d'importants succès, comme les arts, la culture et la justice, ne doivent pas pour autant être négligés.

Par ailleurs, certaines communautés sont particulièrement touchées par les réformes de l'assurance-emploi apportées par votre gouvernement, des réformes auxquelles le NPD s'oppose vivement. Celles-ci accentueront encore davantage l'exode vers des régions urbaines, auront un effet important sur l'économie locale de ces communautés et pourraient aussi mettre en péril certaines initiatives qui ont reçu l'appui de la *Feuille de route*. Par exemple, le Pays de la Sagouine et la Commission du tourisme acadien du Canada atlantique ont tous deux reçu du financement de l'APECA dans le cadre de la *Feuille de route*. Or, le secteur touristique est directement visé par vos réformes.

Comme vous le savez, le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a mené une longue étude de la *Feuille de route*. Dans ce cadre, les représentants des communautés anglophones du Québec ont expliqué comment de nombreux programmes de la *Feuille de route* n'avaient pas été conçus pour répondre aux besoins de ces communautés. Nous espérons que ces demandes ont été entendues et que le gouvernement saura mieux répondre à leurs besoins dans le cadre de sa prochaine initiative.

Enfin, il est franchement regrettable que votre gouvernement ait attendu que des plaintes soient déposées auprès du commissaire aux langues officielles du Canada avant d'accepter de tenir des consultations sur la prochaine initiative, comme la *Loi sur les langues officielles* l'y oblige pourtant. Nous espérons que la prochaine initiative mettra sur les connaissances et le savoir-faire des organismes communautaires, des chercheurs et des autres intervenants clés afin d'assurer le meilleur arrimage entre les besoins et les investissements.

Vous pouvez compter sur l'entière collaboration de l'Opposition officielle pour promouvoir nos deux langues officielles et travailler à faire progresser l'égalité de statut du français et de l'anglais au Canada. C'est justement dans cette optique que le NPD a déposé les projets de loi C-208 et C-419, qui portent respectivement sur les compétences linguistiques des juges de la Cour suprême du Canada et des agents du Parlement et pour lesquels nous espérons pouvoir compter sur votre appui.

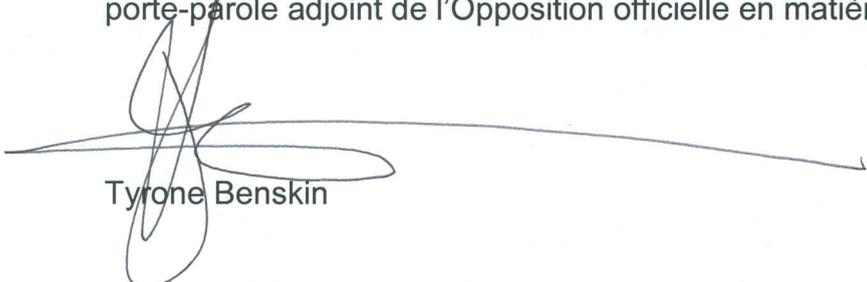
Veuillez accepter, Monsieur le Ministre, nos plus sincères salutations.

Le député d'Acadie—Bathurst,
porte-parole de l'Opposition officielle en matière de langues officielles,



Yvon Godin

Le député de Jeanne-Le-Ber,
porte-parole adjoint de l'Opposition officielle en matière de langues officielles,



Tyrone Benskin